



DÉLIBÉRATION N°028/2026

COMMUNE DE SAINTE BAZEILLE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 Avril 2026

DEPARTEMENT
LOT-ET-GARONNE

DATE DE LA CONVOCATION

27/03/2026

DATE D’AFFICHAGE

27/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS : 23

EN EXERCICE : 23

PRESENTS : 21

PROCURATIONS : 1

VOTANTS : 22

L’an deux mille vingt-six, le deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MACHEFÉ Thomas.

Étaient présents : M. Mme MACHEFÉ Thomas, LOGER Valérie, LABAR Thierry, BOSSOUTROT Élodie, RUCHAUD Sébastien, LABARRIÈRE Cindy, BOUSQUET Arnaud, LAMAZOU-LARESSE Brigitte, GADRAS Clément, DUBREUIL Magali, LANZA Jacques, KIAM KIAM DELBOULBÈS Thomas, BARRERE Fabienne, SICHERRE Damien, BOUIC Jean Jacques, BOUET Véronique, LCONTE François-Xavier, LAGAÛZÈRE Gilles, BROUILLON Monique, JADAS Christian, FABRE Sylviane.

Formant la majorité en exercice.

Excusés : M. Mme DUCLOS Corinne

Absents : Mme LIBOURNET Céline

Procurations : Mme DUCLOS Corinne à LOGER Valérie

Monsieur Clément GADRAS a été élu secrétaire de séance.

Présents : 21
Procurations : 1
Votants : 22

Pour : 22
Contre : 0
Abstention : 0

DÉLIBÉRATION N° 028/2026 OBJET : ÉLECTION DE LA MOITIÉ DES MEMBRES DU CONSEIL D’ADMINISTRATION DU C.C.A.S. AU SCRUTIN DE LISTE.

M. MACHEFÉ Thomas, Maire, soumet au conseil municipal le rapport suivant :

En ce début de mandature municipale, notre conseil municipal doit élire en son sein la moitié des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale. Je vous rappelle que par délibération du 02 avril 2026, nous avons fixé à 16 le nombre de membres de ce conseil d'administration

En application de l'article R 123-8 du code de l'action sociale et des familles, cette élection doit se dérouler à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage ni vote préférentiel. Le scrutin est secret.

Le Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles R 123-7 et R 123-8,

Vu sa délibération du 02 avril 2026 fixant le nombre des membres du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale,

Vu le procès-verbal de sa séance d'installation du 22 avril 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide,

De procéder ainsi qu'il suit à l'élection de ses représentants au sein du Conseil d'Administration du centre communal d'action sociale :

La liste de candidats présentés par des conseillers municipaux sont les suivantes :

- M. LABAR Thierry
- Mme BOSSOUTROT Elodie
- M. LECONTE François-Xavier
- Mme DUBREUIL Magali
- Mme LAMAZOU-LARESSE Brigitte
- M. KIAM KIAM DELBOULBÈS Thomas
- Mme BOUET Véronique
- Mme BROUILLON Monique

L'élection se déroule au scrutin secret.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de sièges à pourvoir : 8.
- nombre de votants : 22.
- nombre de suffrages exprimés : 22.

Ont obtenu (1) :

Listes de candidats	Nombre de voix obtenues
M. LABAR Thierry	22
Mme BOSSOUTROT Elodie	22
M. LECONTE François-Xavier	22
Mme DUBREUIL Magali	22
Mme LAMAZOU-LARESSE Brigitte	22
M. KIAM KIAM DELBOULBÈS Thomas	22
Mme BOUET Véronique	22
Mme BROUILLON Monique	22

Sont donc proclamés élus membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

AR Prefecture

047-214702334-20260403-028_2026-DE

Reçu le 03/04/2026

- M. LABAR Thierry

- Mme BOSSOUTROT Elodie

- M. LECONTE François Xavier

- Mme DUBREUIL Magali

- Mme LAMAZOU-LARESSE Brigitte

- M. KIAM KIAM DELBOULBÈS Thomas

- Mme BOUET Véronique

- Mme BROUILLON Monique

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET ANS SUSDITS.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 03/04/2026 et de l'affichage en date du 03/04/2026 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

Le secrétaire de séance,
Clément GADRAS



Le Maire,
Thomas MACHEFÉ



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de transmission en Préfecture.

AR Prefecture

047-214702334-20260403-028_2026-DE
Reçu le 03/04/2026